

Profil du pays YÉMEN

Cadre Intégré Renforcé (CIR)

pour l'assistance liée au commerce dans les Pays les moins avancés (PMA)





RÉSUMÉ

Le Yémen a perdu une place dans le classement de l'*Enquête Doing Business* de la Banque mondiale, passant de la 104^{ème} position en 2010 à la 105^{ème} en 2011. Toutefois, le pays s'est globalement amélioré pour ce qui est de la facilité de faire des affaires, ce qui traduit les progrès réalisés concernant quatre indicateurs, notamment l'obtention de prêts, avec une hausse de 24 points. Ces résultats sont en partie dus au fait que le Gouvernement a supprimé le seuil minimum pour les prêts inclus dans la base de données et qu'il garantit le droit d'accès des emprunteurs aux rapports de solvabilité. Parmi les autres indicateurs performants figurent la création d'entreprises et la protection des investisseurs.

Le Yémen a adhéré au programme du Cadre intégré (CI) en 2001 et a mené une Etude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce (EDIC), qui a été validée en juin 2003. Celle-ci a été élaborée sur la base du premier pilier de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, qui insistait sur l'importance de la croissance économique.

La Matrice des Actions de l'EDIC du Yémen identifie les priorités nationales, parmi lesquelles:

- la gestion macro-économique;
- la réglementation de l'investissement;

- la décentralisation et la privatisation;
- la facilitation des échanges;
- l'analyse de la pauvreté; et
- la réalisation d'études dans les secteurs de la pêche, du transport, des télécommunications, des services de main-d'œuvre et de l'agriculture.

Une fois les priorités nationales identifiées, le programme du CI a aidé le Yémen à mettre en place trois projets entre 2004 et 2009. L'un d'entre eux a contribué à faire progressivement remonter le Yémen dans le classement de l'*Enquête Doing Business* de la 174^{ème} place à la 53^{ème} pour ce qui est de la facilité de faire des affaires. Il a également soutenu l'établissement d'un guichet unique au sein du Ministère de l'industrie et du commerce.

Le premier projet du Yémen au titre du Cadre intégré renforcé (CIR) a été approuvé en juillet 2009 et lancé en septembre de la même année avec l'établissement de l'Unité Nationale de Mise en Œuvre (UNMO). Cette dernière est chargée de placer le commerce au centre des priorités du Gouvernement, de proposer des projets, de coordonner les activités des donateurs et de mettre à jour l'EDIC.



© ACDI / CIDA - François-Éric de Repentigny

CARTE DU MONDE



Pays du CIR:

Afghanistan	Gambie	Mozambique	Sénégal
Angola	Guinée	Népal	Sierra Leone
Bangladesh	Guinée-Bissau	Niger	Soudan
Bénin	Haïti	Ouganda	Tanzanie
Bhoutan	Iles Salomon	République	Tchad
Burkina Faso	Kiribati	centrafricaine	Timor-Leste
Burundi	Lesotho	République dém. du	Togo
Cambodge	Libéria	Congo	Tuvalu
Cap-Vert	Madagascar	Rép. dém. populaire	Vanuatu
Comores	Malawi	lao	Yémen
Djibouti	Maldives	Rwanda	Zambie
Erythrée	Mali	Samoa	
Ethiopie	Mauritanie	Sao Tomé-et-Principe	

FAITS ET CHIFFRES

Superficie: 527.968 km²

Population: 22.383.000 habitants

Taux de croissance de la population (2009): 2,9%¹

Taux de croissance réel du PIB: 3,6%

PIB: 22.523 millions de dollars EU

PIB par habitant, PPA: 2.336 dollars EU

Principales exportations: pétrole brut, café, poisson séché et salé, gaz naturel liquéfié

Taux de pauvreté (pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25 dollar EU par jour): 17,5%

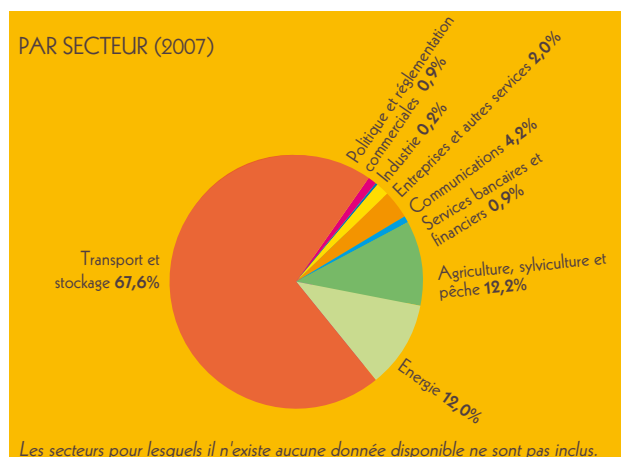
Indice de développement humain (2006): 138/179

Flux d'Aide pour le commerce: versements en 2007, 11,3 millions de dollars EU
(engagements, 36,2 millions de dollars EU)

L'Aide-mémoire sur le Régime de commerce extérieur a été distribué aux membres du Groupe de travail de l'accession du Yémen à l'OMC

Aide pour le commerce: panorama 2009

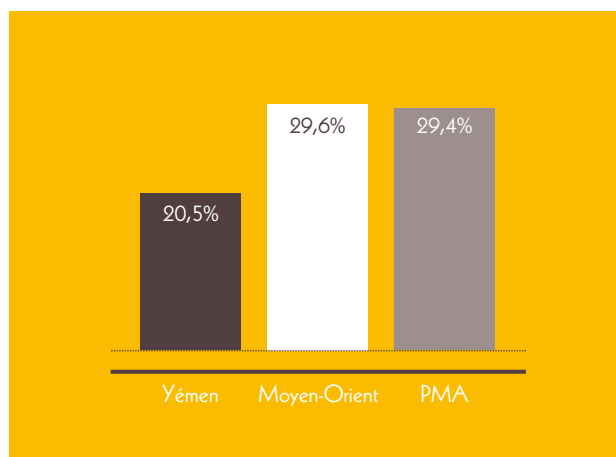
FLUX D'AIDE POUR LE COMMERCE



Aide pour le commerce: panorama 2009

PART DANS L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD)

Part de l'Aide pour le commerce dans l'APD par secteur par rapport aux moyennes régionales et par groupe de revenu (moyennes 2006-2007)



Aide pour le commerce: panorama 2009

¹Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde



CONTEXTE



© ICIPE

Il existe de multiples façons pour le Yémen d'utiliser le commerce pour progresser sur un certain nombre de questions liées au développement, tirer au mieux parti de sa position dans la région et transformer ses ressources, en dehors du secteur pétrolier, afin d'en faire mieux profiter les communautés les plus démunies.

Avec des flux d'Aide pour le commerce par habitant parmi les plus faibles des Pays les moins avancés (PMA) et au vu des défis plus larges de gouvernance, de la rareté des ressources en eau et des problèmes de viabilité budgétaire, le programme du Yémen pour le changement est, à juste titre, ambitieux. En outre, face à la nécessité de s'attaquer aux niveaux élevés de pauvreté, il est important de faire en sorte que les femmes participent activement à l'économie. Le faible niveau de l'aide reçue à ce jour a également freiné le développement des infrastructures, qui est essentiel pour assurer un lien entre les communautés.

Afin d'aborder certains de ces sujets, des projets de restructuration du cadre législatif sont en cours pour encourager la concurrence et empêcher les monopoles. L'amélioration du climat d'investissement et des services de soutien au développement des entreprises, la simplification des procédures d'enregistrement et de licences et la mise en place de partenariats avec le secteur privé figurent toujours parmi les priorités absolues.

Le commerce offre des perspectives solides et sécurisantes pour la prochaine génération au Yémen. Des projets visant à développer le commerce aux niveaux international, régional et national par le biais de l'accès à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à la Grande zone arabe de libre échange (GAFTA) et au Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont aussi pour objectif d'établir un lien entre les secteurs formel et informel du pays et de permettre aux populations des régions reculées d'accéder aux biens et services qui pourront améliorer leur existence.

L'Unité Nationale de Mise en Œuvre (UNMO) du Cadre intégré renforcé (CIR) a cherché à transmettre cette vision au Gouvernement et à d'autres partenaires. Elle s'emploie à concrétiser les possibilités commerciales du pays au profit des régions les plus pauvres.



© ICIPE



© ACDI/CIDA - François-Eric de Repentigny



© ACDI/CIDA - François-Eric de Repentigny



RÉSULTATS



Le Yémen s'emploie à mettre le potentiel du commerce au service du développement national en établissant un ensemble de préalables avec le soutien du programme de l'ancien Cadre intégré (CI).

Grâce à l'action de l'Unité Nationale de Mise en Œuvre (UNMO), ainsi qu'à l'engagement et au leadership constants du Ministère de l'industrie et du commerce, le Yémen a été l'un des premiers pays à bénéficier d'un soutien au titre du Cadre intégré renforcé (CIR) et à présenter une proposition de projet ciblée visant à tirer des revenus des exportations.

Le programme du CI a obtenu jusqu'à présent les résultats suivants:

- Un projet a été mis en œuvre dans le secteur de la pêche, qui a permis de créer un laboratoire de contrôle de la qualité du poisson dans le gouvernorat d'Al Hudaydah. Des manuels ont permis aux personnels et aux exportateurs de renforcer leurs compétences en matière de contrôle de la qualité du poisson et de réglementation HACCP. Les pêcheurs ont été formés aux meilleures pratiques de manutention du poisson, de conservation et d'hygiène. Les répercussions globales sur le secteur des produits de la mer ont été considérables, se traduisant par une nette amélioration de la qualité du poisson et une forte promotion des exportations de poisson; celles-ci représentaient déjà 2.443 tonnes au premier trimestre de 2011, soit plus de 1 milliard de rials yéménites (environ 4,5 millions de dollars EU).
- Un projet de promotion des exportations et de contrôle de la qualité des fruits et légumes



a été mis en œuvre. Il a permis de renforcer les capacités des agriculteurs et des exportateurs de plusieurs gouvernorats grâce à des formations complètes sur la normalisation, le contrôle de la qualité et la commercialisation dispensées au moyen de kits de test de qualité et de manuels. L'accès du Yémen à l'important marché de l'Arabie saoudite a entraîné une augmentation des exportations de produits agricoles.

- Pour encourager les entreprises commerciales et industrielles à s'enregistrer au moyen du système automatisé mis en place à cette fin, un site internet en anglais et en arabe a été créé afin de fournir des renseignements sur les services aux entreprises, les lois commerciales, la création d'entreprises et le régime de licences. Ce site est aussi utile dans le cadre du processus d'accession à l'OMC. Depuis sa création, le délai nécessaire à l'enregistrement des entreprises a été ramené de 63 jours à 12 jours et des progrès ont été notés concernant l'enregistrement des marques et des noms commerciaux. Grâce à ces progrès, le secteur privé peut compter sur un service plus rapide et plus fiable.



- Le Yémen a aussi progressé en ce qui concerne l'indicateur de la création d'entreprises, en éliminant l'obligation de limiter la part de capital détenue par les investisseurs pour créer une entreprise. Un guichet unique pour la création d'entreprises a aussi été mis en place. Grâce à toutes ces mesures, le pays a pu obtenir un financement supplémentaire pour améliorer les conditions de l'activité commerciale.

Dans le cadre de la première phase du programme du CIR au Yémen, des travaux ont été entrepris pour coordonner les activités des donateurs et mieux faire comprendre comment mobiliser un engagement général en faveur du commerce. À ce titre, une série d'ateliers a été organisée à l'intention des partenaires au développement et des parties prenantes du pays dans les gouvernorats de Sanaa, d'Al Hudaydah et d'Al Mukhala, y compris des régions rurales reculées.

Par ailleurs, l'Union européenne (actuel Facilitateur des Donateurs du CIR) et la Malaisie ont récemment apporté un soutien important au Yémen, la première pour faciliter le processus d'accession à l'OMC, et la seconde dans le cadre de la stratégie industrielle du pays.



PERSPECTIVES FUTURES

Les plans du Yémen pour encourager le commerce dans les secteurs des ressources naturelles, de la pêche, du tourisme et de l'agriculture, peuvent offrir un brillant avenir aux communautés, agriculteurs et négociants des régions rurales, et donner aux femmes la possibilité de participer activement au processus. Face aux évolutions récentes et aux grands défis à relever pour le pays, la capacité de ce dernier de progresser grâce au commerce reste un puissant moteur de changement qui mérite le soutien de la communauté internationale.

Un projet à venir propose d'utiliser les exportations pour accroître les revenus et ouvrir les perspectives des communautés dans le secteur de la production de miel et de l'apiculture. Ce projet s'inscrit dans le cadre de plans de plus large portée visant à renforcer la compétitivité des produits nationaux sur les marchés mondiaux.



- Un projet visant à améliorer la productivité et la qualité du miel dans les gouvernorats de Shabwah et d'Al Hudaydah prévoit de former 3.000 agriculteurs et de fournir 15.000 ruches pour venir en aide aux populations rurales pauvres. Un tiers des bénéficiaires du projet seront des femmes. Les plans futurs visent principalement à soutenir l'introduction de moyens de subsistance durables qui permettront d'augmenter les revenus de 20% et les ventes sur les principaux marchés exportateurs de la région du Golfe et de l'Asie du Sud-Est de 25%.
- Le projet comporte d'autres avantages, dont une formation pour les charpentiers, les apiculteurs et des associations (déjà en cours), ainsi qu'une aide au reboisement dans le cadre de la gestion environnementale du projet. Il est également prévu d'équiper le secteur de l'apiculture de technologies modernes, d'établir des normes applicables au miel produit au Yémen et de garantir une valeur ajoutée pour le miel et les produits de l'apiculture. Viendront à l'appui de ces objectifs le conditionnement des produits, ainsi qu'une aide pour accéder à de nouveaux marchés grâce à la certification écologique et biologique et au commerce équitable, qui a pour but d'augmenter les prix de 15 à 20%.
- Le Yémen élabore actuellement un plan d'action pour le développement du commerce fondé sur l'Étude Diagnostique sur l'Intégration du



Commerce (EDIC) mise à jour et sur la Stratégie Nationale d'Exportation, qui doit être finalisée en 2011. De nouvelles propositions de projets sont en cours d'élaboration. Elles visent à poursuivre les efforts pour stimuler les exportations de fruits et légumes frais, renforcer les connaissances en matière d'essais, de normes et de mesures, rendre les centres d'exportation favorables au commerce et mettre en œuvre des plans pour favoriser la diversification des cultures.

Les dirigeants politiques yéménites ont déjà réorganisé les structures commerciales afin de les rendre plus efficaces. En outre, le Cadre intégré renforcé (CIR) leur a permis de définir clairement les priorités commerciales du pays en plaçant notamment le commerce au cœur du Quatrième Plan de Développement pour la Réduction de la Pauvreté (2011-2015).

Un soutien plus important permettrait au Yémen de continuer à développer ses exportations de produits non pétroliers et de mieux s'intégrer dans les économies régionale et mondiale, en mettant l'accent sur le commerce régional, la main-d'œuvre et les marchés financiers et des capitaux. Afin d'intensifier ces efforts constructifs et de permettre au programme pour le commerce d'ouvrir de nouvelles perspectives, il sera crucial de soutenir le renforcement des compétences et des connaissances techniques au niveau local, ainsi que d'obtenir un soutien plus large des partenaires.

Êtes-vous prêts à vous impliquer et à participer à l'histoire de développement du Yémen par le commerce?

Pour en savoir plus, consultez:

www.moit.gov.ye et www.enhancedif.org



Pour en savoir plus, consultez:
www.enhancedif.org

ou contactez:
eif.secretariat@wto.org
eiffm@unops.org

Juin 2011